

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 08/11/2018	Nombres de membres en exercice : 11
	Nombres de membres Présents : 6
	Nombres de membres Absents : 5
Date Affichage 08/11/2018	Nombre de procurations : 1
	Nombre de votants : 7

Séance du 13 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le treize novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., GOMES D., CHEVRIER C., DOUMERGUE, F POROLI F.,

Absents excusés : PERARNAUD C., CICCARIELLO C, LOPEZ MT., VERGES B, MIRAN P.

Objet de la Délibération

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE DIVERS FINANCEURS POUR LE FINANCEMENT DE LA RENOVATION EN ECO CONSTRUCTION DU BATIMENT COMMUNAL « LA CALMAZEILLE » AU PIEDS DES PISTES DE LA STATION DE FORMIGUERES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par le PNR dans le cadre de l'appel à projet « **BATI DURABLE** » pour les travaux du bâtiment de La Calmazeille :

- de mise en sécurité et conformité incendie,
- de remise aux normes accessibilité PMR
- amélioration thermique et remplacement du système de chauffage dans un souci d'économie d'énergie, une réduction de l'empreinte environnementale et des coûts de fonctionnement des collectivités.

Pour l'exercice 2018, il est proposé de lancer une MAPA en maîtrise d'œuvre, afin de commencer les travaux à la fermeture de la station (avril 2019).

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses (HT)		Recettes	
Travaux	479 100.00	Autofinancement (31.10%)	164 550
		Département-ADES (25%)	132 275
		DETR 2019(25%) ou FSIPL	132 275
		Région (Rénovation énergétique des bâtiments publics)	50 000
Honoraires archi	50 000.00	Région (Mise en accessibilité des bâtiments publics)	50 000
TOTAL	529 100	TOTAL	529 100

Entendu l'exposé de Monsieur Philippe LOOS, Maire de la commune,

2018-D085

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, *à l'unanimité*,

Envoyé en préfecture le 19/11/2018
Reçu en préfecture le 19/11/2018
Affiché le 
ID : 066-216600825-20181113-2018_D085-DE

ADOpte le plan de financement prévisionnel du projet de travaux de rénovation du bâtiment de La Calmazeille;

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de tous les fonds susceptibles de subventionner le projet.

SOLLICITE l'autorisation afin d'engager par anticipation les travaux relatifs de rénovation en Eco construction du bâtiment communal « la Calmazeille » au pied des pistes de la station de formiguères,

DECIDE d'inscrire cette opération au budget 2019.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 13 novembre 2018 .

Le Maire,
LOOS Philippe

